



# JOURNEE D'ETUDES 2023



Les transitions agroécologiques :  
enjeux et conditions d'accompagnement  
-Expériences de transitions dans les Suds-

Le 29 juin 2023 - Pavillon de l'eau à Paris

Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement

49 rue de la Glacière - 75013 Paris - France

[Paris]: +33 (0)1 44 08 67 67 [Montpellier]: +33 (0)4 99 23 24 67



## ○ Sommaire

Note de cadrage	p.3
Programme	p.13
Présentation des intervenants	p.16 - p.19
Organisateur de la journée	p.20
Présentation des projets	p.20 - p.31



## ○ Note de cadrage

### ○ I - Éléments de contexte

#### ***L'agroécologie, un concept dynamique***

Les premiers usages du terme « agroécologie » remontent aux années 1930 (Doré & Bellon, 2019). Le « pionnier » **Basil Bensin**, agronome américain d'origine russe (1881-1973), y fait référence dans différents ouvrages et définit pour la première fois l'agroécologie comme une « écologie appliquée à la nature ».

Les décennies qui suivent - des années 1950 aux années 1970 - n'ont plus recours au terme « agroécologie » mais permettent de documenter des pratiques agricoles « alternatives », sous le prisme disciplinaire des différents auteurs qui s'y attachent : plusieurs auteurs contribuent à la construction de l'agroécologie, chacun suivant sa discipline (agronomie, écologie, géographie, zoologie, biologie...).

Les années 1970-1980 sont marquées par d'importantes transformations des systèmes agricoles, dont les objectifs sont centrés sur la sécurité alimentaire d'une population grandissante et de plus en plus urbaine. Dans les pays du Nord, ces évolutions se traduisent par une spécialisation et une standardisation croissante de la production agricole, qui s'accompagne d'importants investissements (motomécanisation) et d'un usage croissant des intrants chimiques, dans une logique d'agriculture « productiviste ». Cette logique a été encouragée et soutenue après-guerre avec l'accélération de la mondialisation des échanges commerciaux de produits alimentaires et agro-alimentaires. L'agroécologie réapparaît dans les milieux académiques dans les années 80 : En 1983, **Miguel Altieri**, agronome chilien et professeur à l'Université de Berkeley, publie l'ouvrage « Agroécologie : bases scientifiques d'une agriculture alternative », qui pose les fondements théoriques de l'agroécologie. **Stephen Gliessman** apporte également un ouvrage de référence « Agroécologie : l'écologie des systèmes alimentaires durables ». Il approfondit les définitions et introduit le concept d'agroécologie comme « l'écologie des systèmes alimentaires durables ».

Plus récemment (années 1990-2000), l'agroécologie intègre progressivement une dimension socio-politique, grâce aux apports d'autres disciplines (géographie, sociologie, économie...) mais aussi du fait du lien croissant entre l'agroécologie et les revendications sociales (défense de la paysannerie, alternatives à l'agriculture et aux systèmes alimentaires industrialisés, droits fonciers...). La place de cette composante socio-politique donne lieu à des déclinaisons de l'agroécologie multiples et dynamiques : permaculture, agriculture naturelle, agriculture régénérative... parfois à l'origine de clivages.



Ainsi, si les définitions de l'agroécologie sont multiples, elles se recoupent par l'approche systémique du système de production (voire désormais, du système alimentaire), la recherche d'alternatives à une agriculture « productiviste », l'attention portée aux processus écologiques, à la valorisation des savoirs locaux, et enfin par l'interdisciplinarité de l'approche par opposition à une approche purement agronomique (ouverture aux dimensions économiques, sociales et politiques, etc.).

### ***L'émergence de l'agroécologie comme modèle alternatif aux agricultures « conventionnelles » dans l'agenda international et dans les politiques publiques***

Le terme d'agroécologie est de plus en plus utilisé – aux Nords comme dans les Suds – comme modèle alternatif aux modèles agricoles « productivistes » et leurs externalités négatives, autant sur le plan environnemental (travail profond et fréquent du sol, apport d'intrants chimiques, usage intensif de l'eau et du pétrole...) que social (prépondérance de l'emploi salarié, endettement, motorisation/robotisation des tâches en substitution à la main d'œuvre humaine...). L'agroécologie apparaît comme une alternative crédible pour relever un ensemble de défis interconnectés :

- **Sur le plan environnemental**, en particulier par le biais des services écosystémiques rendus, comme le maintien de la fertilité des sols, de la qualité de l'eau, la restauration de paysages dégradés ou la préservation de la biodiversité dans les zones rurales. L'agroécologie constitue par ailleurs une réponse pour lutter contre le changement climatique, le secteur agricole constituant l'un des rares puits possibles de carbone.
- **Sur le plan social**, l'agroécologie valorise les savoir-faire des producteurs et productrices, en lien avec des variétés agricoles locales, des pratiques agricoles et des traditions culinaires. Elle doit permettre de fournir des emplois décents pour une part importante de la population mondiale, du fait de l'intensification en travail du système de production. L'agroécologie doit enfin apporter une contribution durable à la sécurité alimentaire et la nutrition, et répondre aux attentes des consommateurs en produits alimentaires sains et diversifiés.
- **Sur la plan économique**, l'agroécologie tend à donner accès de manière équitable et durable aux ressources naturelles, permettant ainsi aux agriculteurs-trices et éleveurs-euses de pérenniser leur activité et de s'intégrer à la gouvernance des espaces et des ressources dans les territoires qu'ils occupent.

L'ambition de la transition agroécologique dans sa vision la plus large ne relève pas d'un simple ajustement des pratiques actuelles, mais vise à transformer les systèmes agricoles et alimentaires, en s'attaquant de manière intégrée aux causes profondes des problèmes et en s'inscrivant dans la durée (enjeux de résilience et d'efficacité des usages des ressources).

A partir de 2014, la FAO lance un processus multipartite visant à **générer un cadre commun pour définir l'agroécologie** : ce processus donne lieu à deux Symposiums internationaux et à l'adoption des « 10 éléments de l'agroécologie » par les 197 membres de la FAO.



En 2021, le sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a donné lieu à la création d'une Coalition pour la transformation des systèmes alimentaires par l'agroécologie et a réaffirmé l'engagement en faveur d'une **transformation profonde des systèmes alimentaires** : « Des mesures progressives pour améliorer l'efficacité de l'approche dominante de la révolution verte, bien que nécessaires, ne sont pas suffisantes pour relever les défis climatiques, environnementaux, de santé humaine et sociaux auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui ».

Sur le plan national, plusieurs pays ont progressivement adopté des politiques publiques en faveur de l'agroécologie au cours de la dernière décennie, sous des formes diverses. A ce titre, la France s'est affichée en « précurseur » au niveau européen avec son projet agroécologique « Produisons autrement », lancé en 2012. Dans de nombreux pays des Suds, l'agroécologie s'est intégrée aux politiques publiques, souvent à l'issue de mouvements locaux issus de la société civile. Sans exhaustivité, sont souvent cités l'Inde (notamment l'Etat d'Andhra Pradesh engagé en faveur du Zero Budget Natural Farming), le Mexique, l'Argentine, le Brésil, le Nicaragua, ou le Sénégal (notamment via le réseau DyTAES) (Place & al., Agroecology TPP, 2022).

Pour autant, l'agroécologie reste un concept en débat : ses avantages en termes de production agricole, de rentabilité économique des exploitations ou de contribution aux progrès sociaux ne sont pas entièrement reconnus ; certains argumentaires en faveur d'une agriculture « raisonnée », ou « de précision » défendent notamment la participation de l'agro-industrie aux efforts de transition, le rôle à jouer des innovations technologiques ou – pour les agriculteurs et agricultrices – la nécessité de promouvoir des modèles en mesure de réduire la pénibilité du travail. Même dans les Etats ayant officialisé leur soutien à la transition agroécologique, la déclinaison des politiques publiques peut s'avérer contradictoire avec d'autres actions menées en parallèle par le même gouvernement (exonérations de droits et tarifs sur les produits phytosanitaires, par exemple) ou opportuniste (dans une optique de recherche de financements notamment) (Doré et Bellon, 2019).

### **Les interventions de l'Iram en lien avec l'agroécologie**

Depuis sa création, les interventions de l'Iram s'inscrivent résolument dans certains des principes de base de l'agroécologie : la souveraineté alimentaire, la valorisation des pratiques de terrain et des savoir-faire locaux, la participation et l'inclusion des publics vulnérables dans les processus de décision et l'approche territoriale du développement agricole (par opposition à des approches à la parcelle, à l'exploitation ou strictement « filière »).

Le dernier projet d'association (2021-2025) affirme clairement son engagement en faveur de l'agroécologie : **« [...] l'Iram fera de la transition agro-écologique un volet majeur d'intervention pour les prochaines années. Il s'agira de promouvoir des approches systémiques basées sur le potentiel des mécanismes biologiques, en renforçant les leviers de leur diffusion à l'échelle des organisations de producteurs, des terroirs et des territoires et au niveau des filières agroalimentaires. »**



Les principales interventions de l'Iram en faveur de la transition agroécologique (projets, assistances techniques, études de longue haleine) :

- Le « Programme agroécologie en Afrique de l'Ouest » (PAE) - dans lequel l'IRAM apporte une assistance technique à la CEDEAO, en groupement avec AVSF et INADES Formation - vise à contribuer aux dynamiques de transition agroécologique en cours dans les pays de la CEDEAO et à accompagner l'élaboration de politiques publiques favorables à sa diffusion.
- Le projet « Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques de l'agriculture familiale en Afrique sub-saharienne » (ACOTAF) mis en œuvre par le CIRAD, l'IRAM et Rescar-AOC, s'intéresse aux postures de l'accompagnement et des métiers de conseillers et animateurs en Afrique subsaharienne, au détriment d'approche centrées sur la technique agricole.
- L'accompagnement de l'AFD « pour une meilleure intégration de l'agroécologie dans les projets » a permis à l'IRAM de faire un état de l'art des connaissances autour de l'agroécologie pour analyser les projets financés par le Groupe AFD au regard de leur contribution aux transitions agroécologiques et de proposer des pistes de classification de ces projets.
- Plusieurs interventions en faveur des systèmes pastoraux au Sahel, Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (PRAPS, PEPISAO, I Yeke Oko) permettent de penser les systèmes d'élevage pastoraux et leurs complémentarités dans l'espace avec les activités agricoles et les usages des ressources (eau, foncier, forêt), dans une perspective de transition agroécologique territoriale.
- Des sollicitations régulières notamment dans le cadre d'études de faisabilités pour intégrer les enjeux de transition agroécologique dans les activités des projets (RAD4CAM au Cambodge, ...), ou pour de la formation (Mauritanie, Guinée...)



## ○ **II. Enjeux et objectifs de la Journée d'études**

Alors que l'on constate que les interventions liées à l'agroécologie sont croissantes, il semble important de capitaliser sur les pratiques et les enseignements des programmes et politiques sectorielles qui visent à accompagner la transition agroécologique. La journée d'étude mettra en débat les stratégies et outils pour accompagner cette transition à partir de différentes situations en lien avec les interventions de l'Iram - sans s'y restreindre - tout en s'interrogeant sur les enjeux de cette transition à différentes échelles.

En effet, de nombreuses questions se posent quant à l'accompagnement des transitions agroécologiques, qu'il se situe au niveau institutionnel, au niveau « méso » (en accompagnement de structures de conseil ou de formation notamment) ou au niveau des pratiques de terrain. Si, en termes agronomiques ou écologiques, de nombreuses études analysent les apports de l'agroécologie, des enjeux majeurs restent, à ce stade, difficiles à appréhender. L'agroécologie permettra-t-elle d'assurer une production suffisante de denrées alimentaires pour répondre aux besoins d'une population mondiale croissante ? Comment concilier les dynamiques démographiques actuelles (notamment l'urbanisation de la population qui entraîne une baisse de la main d'œuvre disponible en milieu rural) avec le besoin en main d'œuvre des systèmes de production agroécologiques ? Quelle place doit-on donner aux intrants chimiques dans les systèmes de production ? Quels impacts positifs et négatifs des systèmes d'élevage ? Peut-on ou faut-il accompagner tous les modèles agricoles en transition (place de l'exploitation agricole capitaliste, des cultures d'exportation, des « innovations » à promouvoir) ?

Cette journée d'études permettra de contribuer à la réflexion autour de ces enjeux en 4 sessions successives.



### **III. Déroulé de la journée d'étude**

Pour répondre à ces questionnements, la journée d'études se déroulera comme suit :

#### **A. Partie introductive**

Marc Dufumier - agronome, professeur émérite AgroParisTech - et Jean-Michel Sourisseau - socio-économiste, chercheur au CIRAD - entameront cette journée en posant un cadre au terme d'agroécologie, rappelant les évolutions du concept et des définitions, et les principes fondateurs. Ces premières interventions permettront également de rappeler que l'agroécologie est un concept qui reste en débat.

En tant qu'ancien salarié puis Président de l'IRAM, Marc Dufumier rappellera quel a été le cheminement de l'IRAM dans ses interventions en faveur des transitions agroécologiques - avant même la diffusion du terme « agroécologie ».

#### **B. Réflexion collective autour d'agroécosystèmes aux Suds**

La réflexion collective se structurera dans un premier temps autour de cas portant sur des agroécosystèmes concrets, les systèmes agraires développés dans ces contextes et l'accompagnement des transitions agroécologiques que pourraient impliquer ces systèmes : (1) les systèmes de production agropastoraux sahéliens et (2) les systèmes maraîchers périurbains. Cette manière de procéder permettra ainsi d'éviter une approche trop normative de l'agroécologie, en centrant le débat sur des cas concrets et leurs implications en termes de financement, d'accompagnement technique, de politiques publiques... L'enjeu sera également de faire en sorte que ces cas concrets permettent d'aborder certaines controverses de la transition agroécologique (place de l'élevage dans les transitions agroécologiques, capacité à valoriser la production agroécologique, place des intrants chimiques...) sans qu'elles se trouvent au cœur du débat.

#### **SESSION 1 - Transitions agroécologiques en territoires agropastoraux sahéliens : entre enjeux de préservation et de renouvellement des systèmes agraires**

Le pastoralisme est aujourd'hui reconnu comme un système durable, particulièrement adapté aux zones arides et montagneuses, permettant aux populations rurales d'accéder à une source de nourriture, de revenu et d'emploi. Longtemps perçues et abordées de manière dissociée au Sahel, les interdépendances et complémentarités sont en réalité fortes entre l'élevage et l'agriculture : transfert de matière organique améliorant la fertilité des sols pour les cultures pluviales, apports alimentaires pour les animaux, échanges de produits alimentaires, fournitures d'animaux pour le travail, l'élevage, l'embouche, ... (Richard et al., 2019). Ces complémentarités peuvent être formalisées via des systèmes de troc, d'alliances ou des contrats oraux (Jacquemot, 2022). Le pastoralisme rend par ailleurs différents services écosystémiques, qui tendent à en faire un système agroécologique « par essence » : renouvellement de la fertilité du sol, entretien des espaces, dissémination de semences herbacées et ligneuses, aération des sols meubles et brisure des croûtes de battance, amélioration du stockage du carbone dans les sols ... (Richard et al., 2019).





*Pour autant, le pastoralisme est souvent à la marge des discussions autour des enjeux des transitions agroécologiques : l'agroécologie a d'abord été conçue sous le prisme des systèmes de cultures, laissant de côté les systèmes d'élevage comme le pastoralisme, et l'élevage, de manière générale, est parfois remis en question du fait de sa consommation d'eau et de ses émissions de gaz à effet de serre.*

*Dans cette session, **Bernard Bonnet** (IRAM) et **Pierre Hiernaux** (Chercheur spécialiste en écologie végétale) reviendront sur les aspects faisant du pastoralisme un système agroécologique « par essence », analyseront l'impact de ce type de système d'élevage sur l'environnement (sols, végétations naturelles, stockage de carbone, ...), et présenteront l'intérêt de l'intégration et de l'association agriculture / élevage dans une démarche de transition agroécologique des territoires.*

Cette session permettra ainsi de s'interroger sur :

- Comment peut-on accompagner la transition agroécologique pour les systèmes agropastoraux sahéliens dits « extensifs » comme le pastoralisme et les cultures pluviales, dont le fonctionnement se rapproche « par essence » de systèmes agroécologiques ?
- En quoi les dynamiques actuelles (urbanisation, privatisation des espaces, insécurité, changement climatique...) pourraient-elles remettre en question certaines composantes agroécologiques de ces systèmes et comment faire face à cette éventualité ?

## **SESSION 2 - Systèmes maraîchers péri-urbains agroécologiques : des systèmes vecteurs d'équité et d'innovation devant relever le défi de l'accès au marché**

*Dans les 30 prochaines années, les villes africaines accueilleront 950 millions de nouveaux urbains. L'alimentation des populations urbaines en produits frais repose en partie sur une orientation des espaces productifs péri-urbains vers le maraîchage. Les systèmes maraîchers périurbains « conventionnels » ont largement recours aux intrants de synthèse, tels que des pesticides ou des engrais. N'étant que très peu ou pas contrôlée, cette utilisation intensive participe à la dégradation sanitaire des productions et impacte la santé des agriculteurs-trices (FAO, 2019).*

La question d'une transition agroécologique pour les systèmes maraîchers qui alimentent les villes est donc centrale pour assurer l'accès à des produits sains et dans des conditions de travail et de rémunération satisfaisantes pour les producteurs-trices. Accompagner ces transitions implique de développer des formes de conseil adaptées, inclusives des populations dans leur ensemble (et notamment des femmes, dont le rôle dans les systèmes maraîchers est central). En cela, les Systèmes participatifs de garantie (SPG) peuvent par exemple constituer une solution pour établir un contrat moral entre producteurs et consommateurs autour des conditions de production des produits alimentaires.



Pour illustrer ces propos, dans cette session interviendront :

- **Souleymane Ousmane** (RECA Niger), à propos des dispositifs d'accompagnement des maraîchers périurbains développés par le Réseau des Chambres d'agriculture du Niger (conseil, valorisation des produits, surveillance des intrants chimiques en circulation, prise en compte des innovations paysannes notamment féminines).
- **Anne Panel** (Fert) interviendra pour présenter les activités de la structure avec son partenaire FIFATA à Madagascar, pour structurer l'offre de produits agricoles frais et sains dans les bassins de production autour d'Antananarivo.

### **C. Intégration des enjeux de transition agroécologique dans les accompagnements des structures intermédiaires et les politiques publiques**

Suite aux deux cas concrets qui auront été développés, suivront deux sessions de prise de recul. Celles-ci permettront d'avoir une vision transversale des moyens d'accompagnement aux transitions agroécologiques et du rôle des organisations de la société civile, et d'évoquer en table ronde les contributions possibles des politiques publiques pour encourager les transitions.

### **SESSION 3 - Les structures intermédiaires comme pivots de la transition : conseil, systèmes de certification et financement**

A l'heure où l'agroécologie semble être une réponse envisageable face à différents enjeux (alimentaires, environnementaux, sociaux, économiques...), il est nécessaire de mettre en place des outils d'accompagnement, de conseil, de formation, de suivi, de financement pour favoriser ces transitions. Les structures intermédiaires (organisations de producteurs, coopératives, OSC...) sont des leviers pour tester, développer et mettre en œuvre ces outils.

Sans développer l'ensemble des accompagnements mis en œuvre aujourd'hui par les structures, ni la diversité des méthodes (liées à une diversité d'interprétations des transitions agroécologiques), il s'agira d'approfondir les aspects de conseil, de systèmes de certification et de financement, et ainsi de se demander :

- Comment les systèmes de conseil nationaux tiennent-ils compte des enjeux de transition agroécologique dans les pays du Sud ? En quoi la révision des formes de conseil est-elle incontournable pour s'adapter aux problématiques spécifiques de transition agroécologique comme l'équité (homme/femme notamment), la prise en compte des innovations paysannes ou le partage d'expériences entre pairs ? - **Christophe Rigourd** (consultant associé IRAM) abordera ces questions au regard d'expériences capitalisées dans le cadre du projet ACOTAF au Bénin, au Niger, en Guinée, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.
- Dans quelle mesure les Systèmes Participatifs de Garantie (SPG) peuvent-ils constituer un levier pour la valorisation des produits issus de systèmes agroécologiques, en tant que systèmes de certification moins onéreux et reposant sur un engagement collectif entre acteurs ? - **Yolande Leondaris et Stéphanie Youssi** (IRAM / programme AFAFI Centre) illustreront ces questions sur la base des expériences d'accompagnement des maraîchers de la périphérie d'Antananarivo, Madagascar.

- Existe-t-il des systèmes de financement spécifiques de la transition agroécologique ? Sont-ils adaptés aux enjeux et aux acteurs ? - à l'issue d'une étude réalisée pour le Programme agroécologique de la CEDEAO en partenariat avec SalvaTerra, **Elise Juguet** (Horus Development Finance) présentera une partie des conclusions et recommandations pour le financement des transitions.

#### **SESSION 4 - L'intégration des enjeux de transition agroécologique dans les politiques publiques**

Sur le plan national ou régional, plusieurs pays ont adopté des politiques publiques en faveur de l'agroécologie au cours de la dernière décennie. La CEDEAO a notamment initié son Programme Agroécologie en 2018. Ces politiques restent toutefois partiellement mises en œuvre et peuvent se trouver en contradiction avec d'autres politiques publiques en vigueur (subventionnement d'intrants chimiques, tarifs douaniers pratiqués sur certains produits agricoles importés...). Par ailleurs, la majorité des politiques agricoles, dans les Suds comme dans les Nords, ne se donnent aucun objectif de transition agroécologique et ne mentionnent pas l'agroécologie comme un « modèle » de développement agricole pour leur pays. Sur le plan de l'élevage et en particulier du pastoralisme, comme précédemment mentionné, certains acquis des systèmes agropastoraux sont aujourd'hui remis en question par des contraintes extérieures (notamment l'accès aux espaces de pâturage) et nécessitent que les politiques publiques sécurisent ces systèmes de production fortement adaptés à leurs contextes agroécologiques et « par essence » agroécologiques.

Sur le plan des financements, plusieurs d'études récentes se sont penchées sur l'action des agences internationales de développement, souvent avec l'objectif de mettre en évidence le contraste entre leurs discours en faveur de la promotion de l'agroécologie et la réalité des engagements à ce stade. L'Aide publique au développement française a, plus spécifiquement, été analysée dans un rapport commandité à l'institut Basic, qui estime que seuls 13,3% des soutiens financiers étudiés (10 ans de financements français (2009-2018), soit 6,2 milliards d'euros) bénéficieraient à une réelle transition agroécologique (ACF, CCFD-TS, OXFAM, 2021). Ces lectures externes des portefeuilles des bailleurs de fonds, ainsi que le dynamisme du dialogue multipartite autour de l'agroécologie, ont conduit ces derniers, d'une part, à clarifier leur positionnement vis-à-vis de l'agroécologie et de sa déclinaison dans les projets, et d'autre part, à organiser leur redevabilité et leurs méthodes de suivi.

Il s'agira ainsi dans cette session, sous forme de table ronde, de mettre en discussion :

- Quelles politiques agricoles incitatives du développement de l'agroécologie ont été adoptées ? Les objectifs qu'elles se fixent sont-ils en cohérence avec les politiques en place en matière de sécurité alimentaire et/ou de développement économique ? - **Gabrielle Humbert** (IRAM, AT pour l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation/CEDEAO) illustrera ces questions par le biais d'expériences sur l'espace CEDEAO
- Les politiques agricoles et d'élevage sont-elles à même d'assurer la préservation des systèmes agropastoraux pour pérenniser leur caractère agroécologique ? - **Bio Goura Soulé** (IRAM, AT pour la CEDEAO).



- Comment les bailleurs de fonds se positionnent-ils pour accompagner la transition agroécologique ?  
- **Matthieu Le Grix** (Division Agriculture, Développement rural et Biodiversité/AFD) présentera la trajectoire et le positionnement de l'AFD, au regard d'approches d'autres bailleurs bilatéraux ou multilatéraux.
- En quoi le conseil agricole est-il un levier important pour accompagner les transitions agroécologiques ? Pourquoi est-il nécessaire de proposer un conseil spécifique ? Quels sont les leviers possibles pour réformer le conseil agricole ? - **Gifty Guiella Narh** (Rescar-AOC) présentera les actions du Rescar-AOC et illustrera ces questions avec des expériences issues d'Afrique de l'Ouest et centrale.



## ○ Programme

8h30 - 9h00

Accueil des participants

9h00 - 9h15

Mot de bienvenue (*Henri Leturque*)

9h15 - 10h00

**Session introductive : accompagner les transitions agroécologiques**

(*Jérôme Coste en modération*)

Agroécologie : évolutions du concept, controverses, enjeux actuels de l'agroécologie

*Jean-Michel Sourisseau - CIRAD*

Place de l'agroécologie dans les accompagnements de l'IRAM depuis les années 1960

*Marc Dufumier - AgroParisTech, IRAM*

10h00 - 10h15

Pause



10h15 - 11h45

**Transitions agroécologiques en territoires agropastoraux sahéliens : entre enjeux de préservation et de renouvellement des systèmes agraires**

(*Cédric Bernard en modération*)

10h15 - 11h00

Les systèmes pastoraux en tant que systèmes agroécologiques à protéger ?

*Bernard Bonnet - IRAM*

Le renouvellement de la fertilité et la préservation des sols comme enjeu central

*Pierre Hiernaux - Pastoc*

11h00 - 11h45

Discussion entre intervenants et participants sur la session 1





**11h45 - 13h15**

**Systèmes maraîchers péri-urbains agroécologiques : des systèmes vecteurs d'équité et d'innovation devant relever le défi de l'accès au marché**

*(Claire-Isabelle Rousseau en modération)*

**11h45 - 12h 30**

Quel accompagnement des maraîcher.e.s périurbain.e.s dans les transitions agroécologiques au Niger ?

*Souleymane Ousmane -RECA-Niger, projet ACOTAF*

Structurer l'offre de produits agricoles frais et sains dans les bassins de production autour d'Antananarivo : l'expérience du groupe Fifata

*Anne Panel - Fert*

**12h30 - 13h15**

Discussion entre intervenants et participants sur la session 2



**13h15 - 14h15**

Pause déjeuner



**14h15 - 15h45**

**Les structures intermédiaires comme pivots de la transition : conseil, système participatif de garantie et financement**

*(Laurent Levard en modération)*

**14h15 - 15h00**

Quelle place de l'agroécologie dans les systèmes nationaux de conseil agricole ?

*Christophe Rigourd - IRAM, projet ACOTAF*

Systèmes de garantie en agro-écologie : garantir la qualité et la traçabilité des produits sans nuire à l'accessibilité des produits : l'expérience du Programme AFAFI-Centre à Madagascar

*Stéphanie Youssi et Yolande Leondaris Razafindrakoto - IRAM, projet AFAFI Centre*

Financement de l'accompagnement des transitions agroécologiques

*Elise Juguet - Horus*

**15h00 - 15h45**

Discussion entre intervenants et participants sur la session 3



**15h45 - 16h00**

Pause



**16h00 - 17h15**

**Table Ronde : Intégration des enjeux de transition agroécologique dans les politiques publiques**

*(Matthieu Brun en modération)*

- Postures des Etats, politiques régionales et leurs possibles contradictions
- Envisager des pistes pour mieux intégrer les enjeux des TAE dans les politiques publiques
- Stratégies des bailleurs

*Gabrielle Humbert - Assistante technique du Programme agroécologie de la CEDEAO (PAE) ;*

*Matthieu Le Grix - AFD ;*

*Bio Goura Soulé - Projet Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest de la CE-DEAO (PEPISAO) ;*

*Gifty Guiella Narh - RESCAR - AOC*

**17h15 - 17h30**

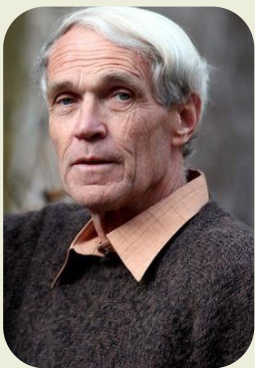
Synthèse de la Journée *(Isabelle Droy - IRD, présidente de l'IRAM)*



## ○ Présentation des intervenants et intervenantes



**Jean-Michel Sourisseau** est économiste, chercheur au Cirad (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement - France), et directeur adjoint de l'unité mixte de recherche "Acteurs, ressources et territoires pour le développement" (ART-Dev). Après un doctorat sur les stratégies des ménages dans les grands systèmes irrigués en Afrique de l'Ouest, il a travaillé, notamment en Nouvelle-Calédonie, sur la pluriactivité des familles rurales et ses implications pour penser les politiques de développement territorial. Depuis 2010, il est basé à Montpellier. Il a publié et communiqué sur la notion d'agriculture familiale est aujourd'hui le point focal du Cirad sur ce thème. Récemment, ses recherches se sont concentrées sur les voies d'intensification de l'agriculture face aux défis démographiques de l'Afrique subsaharienne, en articulant des approches à l'échelle des ménages et une perspective territoriale et anticipatrice des transformations économiques et sociales au Mali, au Sénégal à Madagascar, au Togo et au Burkina Faso.



**Marc Dufumier** est agronome, professeur honoraire en agriculture comparée et développement agricole à l'AgroParisTech. Ancien président de l'IRAM (1987 - 1994), il a été impliqué dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de nombreux projets et programmes de développement agricole et rural, en France comme à l'étranger, notamment dans des pays du Sud : en Asie du Sud-est, en Amérique latine et en Afrique. Il est l'auteur de *L'agroécologie peut nous sauver* (éditions Actes Sud).



Chargé de programme au sein du Pôle Acteurs Ressources et Territoires de l'Iram depuis 1988. Zootechnicien, agronome et géographe, après plusieurs années sur le terrain consacrées à de la recherche-développement en élevage et gestion des terroirs au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, les travaux de **Bernard Bonnet**, concernent principalement l'accompagnement des acteurs publics et professionnels, dans l'évaluation et la formulation de programmes et de politiques publiques dans deux grands domaines: la gestion décentralisée des ressources naturelles (Mauritanie, Burkina Faso, Niger, Tchad) et la sécurisation de la mobilité et du foncier pastoral au sahel et en Afrique de l'Ouest et au Maghreb.





**Pierre Hiernaux.** Ingénieur Agronome (ENSAM, 1970), Docteur en Ecologie (USTL, 1975). Chercheur retraité du CNRS (Géosciences Environnement Toulouse, CESBIO), de l'ILRI (Institut International de Recherches en Elevage, Nairobi) et du CIPEA (Centre International Pour l'Elevage en Afrique, Addis Abeba). Consultant (autoentreprise 'Pastoc'). Membre du Comité Scientifique de la Désertification. Spécialiste en écologie végétale appliquée à la gestion des ressources naturelles et de la dynamique des systèmes agraires avec une quarantaine d'années d'expérience professionnelle en Afrique tropicale, principalement dans les pays du Sahel mais aussi en Côte d'Ivoire, Ethiopie.



**Souleymane Ousmane**, agriculteur biologique professionnel et ingénieur écologue originaire du Niger, il a obtenu un diplôme d'ingénieur écologue de l'université Ibn Khaldoum en Algérie, ainsi qu'un diplôme de la part du Centre Régional d'Enseignement Spécialisé en Agriculture (CRESA). Il occupe actuellement le poste de responsable des opérations terrain au sein de la société coopérative FASAM TERRE VERTE. De plus, il est chargé d'Agroécologie au sein du RECA (Réseau des Chambres Régionales d'Agricultures du Niger) et membre actif du collectif des producteurs BIO du Niger.



Après une formation d'ingénieur à l'Ecole supérieure d'agriculture d'Angers, **Anne Panel** a débuté sa carrière en France, au sein d'une organisation professionnelle agricole puis d'un bureau d'études. En 2001 elle intègre l'association Fert pour une mission de deux ans à Madagascar, puis en tant que chargée de projets Afrique subsaharienne, avant de prendre la direction de l'association en 2007. Anne Panel est Secrétaire Générale de la Coordination Humanitaire et Développement. Elle est par ailleurs membre, en tant que personnalité qualifiée, du Conseil du Pôle Tropiques et Méditerranée de l'Institut Agro.



**Christophe Rigourd** est agroéconomiste formé à l'INA-PG/France (Ing Agro en 1995) puis à Wye College/UK (MSc en 1996). Il dispose de plus de 25 ans d'expérience professionnelle, essentiellement en Afrique. Il a d'abord occupé plusieurs postes d'assistant technique pour le compte du Ministère français de la Coopération (Namibie et Burkina Faso) pendant huit ans, puis a intégré l'Iram pendant 13 ans. Depuis 2019 il est consultant indépendant et consultant associé à l'Iram. Il travaille essentiellement sur les thématiques d'organisations paysannes, de filières, d'irrigation, de conseil et d'agroécologie.



Ingénieur agro-économiste de l'Institution des Régions Chaudes (IRC) au sein de l'Institut AgroMontpellier, **Stéphanie Youssi** a occupé diverses fonctions et positions au cours des 15 dernières années en lien avec la formulation et/ou la gestion de projets de développement rural et agricole à l'international et particulièrement sur le continent Africain. Depuis fin 2020, Stéphanie est assistante technique, experte en développement rural, pour le compte de l'IRAM en appui à l'Unité de Coordination et de Suivi du Programme AFAFI-Centre.



Malgache, titulaire d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en gestion des ressources naturelles à la Faculté des Sciences d'Antananarivo.

**Yolande Leondaris Razafindrakoto** a plus de 20 années d'expériences en gestion de projet, foncier et développement. Elle a travaillé pour le compte de l'IRAM pendant 8 ans dans le cadre de l'assistance technique du programme d'Appui à l'Agro-Sylviculture autour d'Antananarivo (ASA) comme assistante technique et actuellement, Cheffe de mission du programme AFAFI-centre.



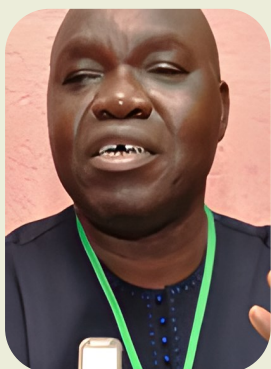
**Elise Juguet** est directrice associée de HORUS Development Finance, un cabinet de conseil spécialisé en inclusion financière au sein duquel elle travaille depuis 8 ans. Elise a plus de douze ans d'expérience professionnelle en finance du développement et inclusion financière. Après des études en finance et management et depuis son arrivée chez HORUS, elle s'est spécialisée dans le financement de l'agriculture. Elise a récemment dirigé une étude de capitalisation sur les mécanismes de financement de la transition agroécologique dans le cadre du PAE, qu'HORUS a menée en consortium avec le bureau d'études SalvaTerra.



Avec plus de vingt années d'expérience dans le développement rural **Gifty Guiella Narh** est aujourd'hui et depuis dix ans, présidente du Réseau des services de conseil agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RESCAR/AOC), du conseil d'administration Inter-Réseaux Développement Rural, ainsi que du Réseau de femmes pour la paix et la Cohésion (REFERENCES). Elle est également cofondatrice et directrice de l'Agence CORADE, bureau burkinabé spécialisé dans la gestion de projets et dans l'ingénierie de la formation et du conseil. En plus des problématiques sur l'économie rurale, la consultante dispose d'une expertise sur des thématiques spécifiques telles que l'intégration de la perspective genre dans les institutions et les interventions de développement, le bilan valorisation des compétences, la paix et la gestion conflits.



Ingénieur agronome, **Matthieu Le Grix** a réalisé des études agro-économiques de terrain, au Chili et au Mali, avant de rejoindre l'AFD. Il y a occupé durant une dizaine d'année des postes de chargé de mission au sein d'agences locales de l'AFD, successivement au Burkina Faso, au Cameroun et en Tunisie. Il a participé dans ces pays à la définition et au suivi des projets financés par l'AFD dans les secteurs de l'agriculture, du développement rural, de l'eau et de la biodiversité. Il a rejoint la Division Agriculture, Développement rural et Biodiversité de l'AFD en 2018. Il a contribué aux travaux stratégiques de l'AFD, notamment sur les thématiques de la sécurité alimentaire, de l'agroécologie et des approches territoriales du développement rural. Matthieu Le Grix a pris la tête de la division Agriculture, Développement rural et Biodiversité en 2021.



Dr **Bio Goura Soulé** est agroéconomiste, spécialiste des politiques agricoles en Afrique de l'Ouest et du Centre. Après une vingtaine d'année passée au Bénin comme chargée de programme au Laboratoire d'Analyse Régionale et d'Expertise sociale, il a travaillé pour le HUB RURAL comme coordonnateur régional du Programme pour la libre circulation des produits agropastoraux en Afrique de l'USAID financé par l'USAID. Il est actuellement Assistant Technique Élevages et Pastoralisme à la direction de l'Agriculture et du Développement Rural de la Commission de la CEDEAO au Nigeria. A ce titre, il coordonne le processus de construction d'une vision régionale partagée sur les systèmes d'élevage mobiles. Il s'intéresse particulièrement aux mutations des systèmes pastoraux et comment elles redéfinissent les paysages agraires de la région.



Ingénieure agronome, **Gabrielle Humbert** a plus de 10 ans d'expérience dans l'appui aux projets de développement en Afrique. Après une première expérience en République Démocratique du Congo avec l'ONG française Agrisud, elle rejoint l'AFD au Nigeria en 2013. Elle participe au développement du portefeuille de projets d'appui à la politique agricole de la CEDEAO de l'Agence. Depuis 2015, elle travaille en tant qu'assistante technique auprès de la CEDEAO, d'abord au sein de la Direction pour l'Agriculture et le Développement Rural à Abuja, puis au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) à Lomé. Depuis 2020 et pour le compte de l'IRAM, elle appuie la mise en œuvre du « Programme Agroécologie en Afrique de l'Ouest » de la CEDEAO.



## ○ Présentation de l'organisateur de la JE

L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement (IRAM), bureau d'études associatif indépendant, intervient depuis 1957 dans le champ de la coopération internationale. Il combine : i) une implication concrète dans des opérations de développement au Nord comme au Sud via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil ; ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes et outils ; iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud ; iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles ; v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherches.

Les activités de l'IRAM se concentrent sur des thèmes clés du développement rural : politiques agricoles et de sécurité alimentaire, renforcement des organisations de producteurs, filières agricoles, financement agricole et rural, développement local, décentralisation et gestion des ressources naturelles, formation et insertion des jeunes, nutrition et programmes de protection sociale.

**iram**



## ○ Présentation des projets

- **ACOTAF** : Renforcer le conseil agricole pour accompagner les transitions agroécologiques des agricultures familiales en Afrique de sub-saharienne.
- **Fert - Fifata** : Structurer l'offre de produits agricoles frais et sains dans les bassins de production autour de la capitale, Antananarivo, à Madagascar
- **AFAFI - Centre** : Programme d'appui au financement de l'agriculture et aux filières inclusives autour d'Antananarivo à Madagascar
- **PEPISAO** : Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest
- **PAE** : Programme Agroécologie

## ○ Contexte :

Les modèles productifs agricoles de l'Afrique de l'Ouest et du Centre subissent depuis de nombreuses années une forte utilisation d'intrants chimiques par les agriculteurs, révélant ainsi des limites pour relever les défis du développement agricole durable. L'agroécologie semble être une alternative plausible mais elle nécessite un changement socio-technique important qui doit être facilité et accompagné par le conseil agricole. Ce dernier a été formé pour la révolution verte en privilégiant les démarches de transfert de technologies et de pratiques recommandées, mais ces stratégies ne prennent pas toujours en compte la diversité des manières dont les agriculteurs apprennent et adoptent de nouvelles pratiques.

Ainsi, il existe aujourd'hui des questionnements sur la capacité du conseil agricole à relever les défis de l'accompagnement aux transitions agroécologiques. Effectivement, en Afrique de l'Ouest et du Centre, la diversité des modèles agricoles semble correspondre à celle du conseil agricole, écartant ainsi l'existence d'une réponse type pour en améliorer les services..



Les connaissances sur l'état de cette capacité aideraient les processus de planification et programmation des transitions, notamment en mettant en évidence les leviers nécessaires pour renforcer la contribution des services de conseil agricole.

C'est dans ce contexte que le projet de recherche-action ACOTAF, se déroule. Il vise à appuyer la gestion des connaissances et renforcer les capacités des acteurs pour un renouvellement du conseil agricole au bénéfice des transitions agroécologiques en Afrique sub-saharienne. ACOTAF intervient sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest, avec une déclinaison plus opérationnelle ciblée dans 5 pays : le Niger, le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et la Guinée.



## ○ Objectifs et actions mises en œuvre :

Le projet se donne pour objectif la production de connaissances sur les acquis, les besoins et les cheminements pour améliorer les capacités de réponse du conseil agricole, dans sa pluralité, au défi des transitions agroécologiques.

La gestion de ces connaissances fournira une base pour planifier le renforcement des capacités des acteurs du conseil agricole aux niveaux individuel, organisationnel et institutionnel.

Les dialogues impulsés par Acotaf à différentes échelles (filrière, territoire local, national et régional) déboucheront sur de nouvelles démarches et stratégies de conseil, et sur des synergies plus fortes entre programmes œuvrant pour la transition agroécologique.

À travers le renforcement du Rescar-AOC, les dialogues avec les décideurs publics (États, CEDEAO, bailleurs internationaux, etc.) et des acteurs du monde agricole, Acotaf vise également la pérennisation et l'amplification de la dynamique locale que son intervention aura créée pour le renouvellement du conseil agricole.

## ○ Chronologie :

**2020 :** Plusieurs échanges ont lieu au sein du consortium pour définir les activités et préparer l'atelier de lancement. Réalisation de celui-ci en présence des représentants des ministères, des organisations paysannes et des O.N.G. des pays ouest-africains concernés.

**2021 :** Réalisation d'un diagnostic de la prise en compte de l'agroécologie dans les stratégies et dispositifs de conseil des cinq pays ciblés.

Publication de fiches pays synthétiques des enseignements tirés de ces pays.

**2022 :** Publication d'une analyse transnationale des dynamiques, défis et perspectives dans les cinq pays cibles du projet.

Webinaire international « Conseil agricole et transitions agroécologiques des agricultures familiales : dynamiques, défis et perspectives en Afrique de l'Ouest ».

**2023 :** Différentes interventions au Salon international de l'agriculture de Paris : présentation des résultats des travaux sur les questions de transition agroécologique et de conseil agricole en faveur de la transition agroécologique dans les filières agricoles.

Publication de la note « les femmes et l'agroécologie au Niger ».

**Financé par** le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

**Coordonnée par** le CIRAD

**En partenariat avec** l'IRAM, l'Inter-réseaux et RESCAR-A.O.C

### ○ Contexte :

Le secteur agricole malgache compose 30% du PIB et emploie 70% de la population active. Ce secteur, principalement dominé par les petites exploitations familiales, s'est vu fragilisé par une crise politique et économique entre 2009 et 2018 puis par la crise sanitaire en 2020-2021.

En ce qui concerne la capitale, Antananarivo, elle concentre environ 3,8 millions d'habitants, soit 12% de la population totale. En périphérie de celle-ci, les agriculteurs cultivent sur de petites surfaces de façon assez intensive en ayant notamment recours aux intrants chimiques sans suffisamment de formation et de conseil.

Avec la croissance de la population urbaine et la pression foncière il y a un double enjeu pour ces agriculteurs : produire plus et mieux pour d'une part satisfaire les besoins alimentaires de leur famille et d'autre part mettre sur le marché des produits de qualité et en tirer un meilleur revenu.



C'est dans ce contexte que le groupe Fifata qui s'est progressivement structuré depuis 1989 et a développé, avec l'appui de Fert, un ensemble de services agricoles (conseil, formation, accès au financement, sécurisation foncière, défense des intérêts des producteurs...) dans une dizaine de régions, a souhaité accompagner les agriculteurs des régions Analamanga et Itasy. Cet appui s'est fait en particulier sur les filières maraichage, arboriculture fruitière et poulet gasy dans le cadre de partenariats avec l'Union Européenne, le Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure du Gouvernement malgache et l'AFD.





## ○ Objectifs et actions mises en œuvre :

L'action qui a démarré en 2015 a pour principaux objectifs de :

- Intensifier et diversifier, de façon durable et inclusive, la production agricole par la diffusion large de pratiques agroécologiques dans les filières fruits et légumes, petit élevage et grandes cultures ;
- Améliorer l'alimentation des ménages ruraux et la gestion post-récolte (stockage, transformation, mise en marché) ;
- Structurer durablement les services agricoles via l'appui à l'émergence et au renforcement d'organisations de producteurs.

Pour ce faire, plusieurs actions sont mises en œuvre :

- L'amélioration des techniques et pratiques agricoles, via le déploiement d'un réseau de conseillers agricoles, la diffusion de pratiques agroécologiques et l'expérimentation d'innovations notamment pour une meilleure gestion de l'eau ;
- L'amélioration des conditions de commercialisation des produits, grâce à une meilleure information sur les prix, une meilleure connaissance des marchés et l'accompagnement de solutions locales de commercialisation ;
- La structuration des filières, des organisations paysannes de base jusqu'aux unions de producteurs en s'appuyant notamment sur la professionnalisation des paysans-relais et la montée en compétences de leaders-paysans.

## ○ Chronologie :

**2015 - 2018** : Première phase concernant 30 communes de la moitié sud de la région Analamanga et de l'est de la région Itasy. Fert et le groupe Fifata ont favorisé le développement de services concrets en réponse aux besoins d'environ 3 160 exploitations familiales : vaccination animale, production de semences saines de pommes de terre, achats groupés d'intrants, production de plantes biopesticides, ventes groupées, gestion de bâtiments de stockage collectif ainsi que de matériel pour le transport des produits. Cette première phase a permis l'émergence de 270 organisations paysannes locales.

**2019 - 2024** : Deuxième phase concernant 89 communes des régions Analamanga et Itasy. Au-delà de la poursuite des actions d'amélioration de la production au niveau de 9 500 exploitations familiales avec un élargissement géographique, cette deuxième phase met l'accent sur une meilleure valorisation des produits agricoles mis sur le marché et la structuration progressive des agriculteurs à des niveaux supérieurs (unions filières).



**Cofinancé par** l'Union Européenne (programmes ASA puis AFAFI Centre), l'AFD (projet ProTana) et Fert.

**Mise en œuvre** par le consortium composé de Fert, Fifata, Cap Malagasy et Ceffel.

### ○ Contexte :

Les régions Analamanga et Itasy entourant la capitale de Madagascar, constituent une zone agricole stratégique ainsi que le principal bassin de production alimentant en produits agricoles frais la capitale et les grands marchés du pays. Ces espaces permettent d'assurer une relative stabilité d'approvisionnement sur le plan local et national. Toutefois, ces régions connaissent une insécurité et une pression foncières importantes du fait de l'expansion rapide de l'agglomération d'Antananarivo et des phénomènes spéculatifs importants qui se font au détriment des plus vulnérables.

Le Programme AFAFI-Centre s'inscrit dans la continuité du Programme d'Appui à l'Agro-Sylviculture autour d'Antananarivo (ASA), financé par l'Union européenne.



Sa conception en tire les leçons et prend en compte les dynamiques initiées, les opportunités de développement créées et intègre les défis nouvellement identifiés. AFAFI-Centre intervient dans le centre de Madagascar et bénéficie d'un financement de 12 millions d'Euros de la part de l'Union européenne (11<sup>ème</sup> FED).

Il s'agit d'appuyer les producteurs de 5 chaînes de valeur courtes afin de rééquilibrer les rapports de force dans les filières, en particulier en recherchant des gains de productivité et une meilleure structuration des producteurs permettant. L'appui aux filières de production d'aliments diversifiés aura un impact sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants. Le soutien à une sécurisation foncière des producteurs doit jouer un rôle incitatif en termes d'investissement productifs. Finalement, la filière bois-énergie, sera mieux structurée pour un rééquilibrage de l'offre et de la demande en charbon via des reboisements, la carbonisation améliorée et la promotion de foyers économes au bénéfice des forêts dans les régions cibles.

## ○ Objectifs et actions mises en œuvre :

Le Programme a pour objectif général d'améliorer durablement les revenus des ménages ruraux, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en particulier des femmes et des enfants, la préservation de l'environnement naturel dans la zone périurbaine d'Antananarivo (régions Analamanga, Itasy et certaines Communes de la région Alaotro Mangoro). Le Programme cible les filières prioritaires suivantes : maraîchage, poulet gasy, arboriculture, lait, rizipisciculture et bois-énergie. Un appui à la sécurisation foncière est également mis en œuvre.

Trois objectifs spécifiques sont assortis au Programme :

OS1 : Intensifier et diversifier de façon durable et inclusive la production de filières cibles ;

OS2 : Renforcer la commercialisation de produits respectueux des normes agroécologiques, de qualité et d'hygiène standard, y inclus des produits alimentaires riches en nutriments ;

OS3 : Sécuriser durablement les investissements dans les secteurs agricoles et bois-énergie.



## ○ Chronologie :

**2020** : Installation de l'assistance technique auprès du Bureau d'appui à la coopération extérieure (BACE).

**2021** : Appui au démarrage des projets filières (maraîchage et petit élevage, rizipisciculture, lait, bois-énergie) et foncier ainsi qu'à la mise en place d'un plan d'action genre et l'élaboration et le développement d'un dispositif de suivi-évaluation commun aux différents projets.

**2022** : Des missions d'expertise court-terme ont été conduites, de même que des actions de communication et de visibilité. Entre autres, l'assistance technique a appuyé en 2022 l'élaboration et la mise en place de plans d'action genre et de plans d'actions nutrition dans chacun des projets des opérateurs. Elle a également conduit une étude, suivie de formations, sur la production de fourrage vert hydroponique qui se révèle important pour les producteurs et productrices face au changement climatique et au foncier limité.

**Financé par** la Commission Européenne

**Coordonnée par** l'IRAM

**En partenariat avec** Eco-Consult et BEST

### ○ Contexte :

L'augmentation des terres cultivées en lien avec à la croissance démographique, rend de plus en plus compétitif l'accès aux ressources. De plus, cette situation s'accroît d'autant plus par la montée de l'insécurité dans le Sahel, créant encore davantage de contraintes sur les déplacements transhumants. Cela fait augmenter les conflits entre les différents usagers et met sous pression la complémentarité des systèmes d'élevage mobiles et des systèmes agricoles, auxquels les pouvoirs publics et les organisations professionnelles ont du mal à répondre avec des nouvelles formes de gouvernance des ressources et de gestion concertée des espaces pastoraux.

C'est dans ce contexte, que le Projet « Elevages et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest » s'est mis en place.



Il part du principe que la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant est un facteur permettant de réduire les conflits, participant ainsi à renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région.



## ○ Objectifs et actions mises en œuvre :

L'objectif général du PEPISAO est de renforcer la résilience des populations et contribuer au développement économique et social de la région. Spécifiquement, il s'agit de réduire les conflits liés au pastoralisme à travers l'amorce de la construction d'une vision régionale partagée sur les différents modes d'élevage ruminant.

Action 1 : Mettre en œuvre des approches de prévention-gestion des conflits dans des zones identifiées

Action 2 : Capitaliser, échanger et diffuser des initiatives en matière de prévention-gestion des conflits

Action 3 : Piloter le processus d'élaboration de la vision régionale partagée et de renégociation des cadres réglementaires



## ○ Chronologie :

**2018** : Signature de l'accord de subvention du projet, par le président de la commission de la CEDEAO et par le directeur régional Grand Sahel à l'AFD.

**2019** : Signature du Contrat pour Services de Consultants entre la CEDEAO et le Groupement IRAM/ISSALA/LARES. Etude cadre réglementaire.

**2020** : Formation et développement d'outils sur la prévention et la gestion des conflits. Finalisation de l'Evaluation du cadre réglementaire du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**2021** : Finalisation de l'Analyse des impacts sociaux, économiques et environnementaux des principaux facteurs de changement et des perspectives à long terme des systèmes d'élevage mobiles en Afrique de l'Ouest et finalisation de trois notes thématiques de réflexion.

**2022** : Finalisation de la Note de synthèse sur la prospective élevage en Afrique de l'Ouest - Quels scénarii d'évolution pour les systèmes d'élevage mobiles à l'horizon 2040 ?

**2023** : Finalisation de la version provisoire de la Stratégie régionale de développement des élevages et de sécurisation des systèmes pastoraux en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

**Financé par** l'Agence Française de Développement

**Coordonnée par** la CEDEAO et le CILSS

**En partenariat avec** ISSALA et le LARES

## ○ Contexte :

Dans le contexte actuel de changement et de variabilité climatique, la mise à l'échelle des techniques de production fondées sur l'approche agroécologique de l'utilisation des ressources (terres, eaux, flore, faune, etc.) offre une opportunité aux pays de l'Afrique de l'Ouest de relever le défi de la résilience face à l'insécurité alimentaire et aux déficiences nutritionnelles qui affectent les ménages pauvres. L'intensification agroécologique constitue de ce fait, la référence à la mise en œuvre par les exploitants de techniques et de pratiques agricoles et d'élevage qui valorisent les mécanismes biologiques pour une production accrue, durable et saine.



Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole commune, ECOWAP, la CEDEAO, à travers son Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) basée à Lomé au Togo, accompagne les organisations nationales, régionales ou internationales dans le développement et la mise en œuvre de projets pilotes innovants de pratiques agroécologiques en faveur d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.



## ○ Objectifs et actions mises en œuvre :

L'objectif global du programme est d'accompagner la transition vers des systèmes agro-sylvo-pastoraux ouest-africains fondés sur des techniques et pratiques écologiquement intensives et durables, pour accroître la résilience des populations face à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques .

Action 1 : Appui à la transition agroécologique pour les acteurs locaux

Action 2 : Formation et renforcement des capacités (humaines et institutionnelles) pour l'intensification agroécologique et l'agriculture durable

Action 3 : Appui-conseil et vulgarisation des innovations pour l'intensification durable adaptées aux modes de production des producteurs familiaux

Action 4 : Echanges, capitalisation et contribution à l'élaboration de politiques publiques

Action 5 : Coordination et gestion du programme régional



## ○ Chronologie :

**2018** : Démarrage avec la mise en œuvre opérationnelle du Projet d'Appui à la Transition Agroécologique (PATAE) avec le financement de 15 projets de terrain dans 5 pays de la CEDEAO.

**2019** : Développement du programme avec le démarrage du Projet d'Appui à la diffusion et la mise en œuvre de bonnes pratiques d'intensification agricole durable (PAIAD).

**2020** : Mise en œuvre opérationnelle du PAIAD.

**2022** : Atelier régional de bilan des activités de 2022 et de planification des activités de 2023 du Programme Agroécologie . Représentants des centres de formation (appuyés par le PAE) ont été conviés à une réunion de lancement officielle des activités de leurs projets de formation en agroécologie. Il a été suivi d'une formation sur les procédures administratives et financières, de suivi-évaluation et de communication / visibilité.

**2023** : Lancement des activités de renforcement des capacités de 15 centres de formation et de 15 partenariats innovants entre OPAS et centres de recherche et /ou de formation.

**Financé par** l'Agence Française de Développement et l'Union Européenne

**Coordonnée par** la CEDEAO et l'ARAA

**En partenariat avec** l'IRAM, INADES Formation et AVSF



**Merci pour votre participation !**

Les supports des présentations  
seront transmis au plus vite.

Les actes et vidéos seront  
également partagés.

Consultez nos sites internet :

<https://www.iram-fr.org/>

<https://www.je2023.iram-fr.org/>

